

La filière forêt bois s'engage plus que jamais dans la transition régionale : un nouveau Master Plan 2022-2027 en Hauts-de-France !

Le 1^{er} Master plan régional forêt bois 2016-2020 avait été remis le 16 décembre 2016 à Philippe Rapeneau, vice-président du Conseil régional Hauts-de-France chargé du développement durable, de la troisième révolution industrielle et de la transition énergétique. Il s'agissait d'une déclinaison opérationnelle du Contrat de filière 2015 – 2020 qui avait été signé le 7 juillet 2015 par 24 structures et par les Conseils régionaux de Picardie et du Nord-Pas de Calais.

Rédigé en concertation, il avait fait l'objet d'un vote à l'unanimité d'une délibération cadre marquant le soutien du Conseil régional Hauts-de-France à cette démarche en assemblée plénière le 24 mai 2018.



Tous les acteurs de la filière forêt bois régionale ont souhaité faire évoluer ce document. **C'est pourquoi la filière poursuit sa structuration en proposant un nouveau document stratégique qui définit les actions à mener durant 6 ans, de 2022 à 2027. L'objectif de ce Master Plan est de développer la filière et de répondre aux différents enjeux tant sur le plan économique que climatique, que des perspectives de l'usage du bois !**

Rédigé à nouveau en concertation (50 participants de 36 structures, représentant tous les maillons de notre filière), ce document marque l'engagement de tous dans une **dynamique collective de développement durable de la filière forêt bois régionale**, ainsi qu'une volonté forte de synergie entre les partenaires impliqués.

Par cette démarche collective, la filière poursuit son **engagement pour l'emploi et la dynamisation de nos territoires**, à travers ses acteurs économiques ancrés et **profondément impliqués dans la transition de notre société**.

Un plan d'actions autour de 6 grands axes

Le 1^{er} Master plan a permis de développer notre structuration sur la production de bois locaux destinés à la construction, de créer des outils de soutien financier au développement de nos entreprises, d'accompagner l'adaptation de nos forêts au changement climatique.

Ce nouveau document cadre vise à poursuivre et amplifier les actions autour de 6 grands axes :

- Axe 1 : transformation des bois
- Axe 2 : construire, rénover, aménager en bois local
- Axe 3 : amont – gestion forestière
- Axe 4 : bois énergie
- Axe 5 : recrutement, formation, emploi
- Axe 6 : communication

La filière régionale forêt bois s'engage sur ces défis, et elle pourra tenir ses engagements si elle peut continuer de compter sur l'engagement de tous et sur le soutien financier et structurel de l'Etat, de la Région et des collectivités, tous partenaires de notre filière d'excellence.

Les signataires :



Avec le soutien de



Téléchargez le Master Plan 2022-2027 ici :

https://www.fibois-hdf.fr/wp-content/uploads/2023/11/Master-plan-Foret-Bois-2022-2027_VF_web.pdf

Téléchargez la version synthétique ici :

https://www.fibois-hdf.fr/wp-content/uploads/2023/12/Plaquette-4p_Master-Plan_vf.pdf

La filière forêt bois en Hauts-de-France en chiffres :

- 15 % de la région est recouverte par la forêt (481 000 ha)
- 11ème région française en surface forestière et 9ème en termes de superficie (IGN 2021).
- 21% des forêts sont publiques et 79 % sont privées
- La forêt des Hauts-de-France est la plus feuillue de France avec 94% de feuillus (contre 71% en moyenne au niveau national)
- 10 100 entreprises, 29 700 salariés (données issues d'une analyse effectuée sur un échantillon de 2117 établissements ayant un code activité appartenant partiellement à la filière)
- Plus de 1,5 millions de m³ de bois sont récoltés par an en forêt et sont destinés au bois d'œuvre (36%), au bois d'industrie (16%) puis au bois énergie (48%)
- La région Hauts-de-France compte un peu plus de 30 scieries
- Les essences principalement travaillées par les scieries sont celles présentes majoritairement sur le territoire : chêne, peuplier, hêtre, frêne, charme puis quelques résineux populaires sur le marché. Ainsi, 65% des scieries travaillent à la fois feuillus et résineux, 35% travaillent uniquement les feuillus et 3 % travaillent exclusivement les résineux.

- En 2022, 3,9% des logements (maisons individuelles et logements collectifs) sont fabriqués en bois. Pour les bâtiments non résidentiels, la part des bâtiments tertiaires publics et privés construits en bois s'élève à 9,1%, 7,7% pour les bâtiments agricoles (donnée 2020) et 8,1% pour les bâtiments industriels et artisanaux (Enquête nationale de la construction bois 2023).

À propos de Fibois Hauts-de-France

Fibois Hauts-de-France est l'association interprofessionnelle et le Pôle d'Excellence régional de la filière forêt bois en Hauts-de-France. Véritable lieu de rencontre, d'échanges et de concertation, l'association fédère et représente tous les acteurs de la filière forêt bois (du propriétaire forestier au constructeur bois, en passant par les scieurs, charpentiers...), toutes celles et ceux qui contribuent à faire pousser du bois, à le récolter, à le transporter, à le transformer et à le mettre en œuvre.

Plus d'infos : www.fibois-hdf.fr

Contact Presse :

Alexandra Finet, Chargée de communication

alexandra.finet@fibois-hdf.fr | 06 84 87 26 14